

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : TRUSTEAM OPTIMUM
Nom de l'initiateur du produit : Auris Gestion (la « Société de Gestion »)
ISIN : FR0007072160
Site web : www.aurisgestion.com
Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP).

DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement, afin d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Euro MTS 1-3 ans, avec une volatilité 5 ans cible de 3%,

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement.

Il est rappelé que ceci est un objectif de gestion et que dans certaines conditions de marché (crise économique ou financière), celui-ci pourrait ne pas être atteint. Le fonds TRUSTEAM OPTIMUM offre une diversification aux fonds obligataires euro.

L'indicateur de référence l'Euro MTS 1-3 ans est composé de titres d'obligations d'états de la Zone Euro dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissement du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). L'univers investissable représente « les best in univers ». Ainsi cette approche en sélectivité par rapport à l'univers d'investissement porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement. Le portefeuille du fonds maintient un taux de d'analyse et d'éligibilité minimum de 90%. Au cours de la période de détention du titre, sont également suivies les controverses extra-financières.

Les principales limites méthodologiques de cette approche extra-financière sont présentées dans le prospectus.

Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement risque..

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport LEC 29, Politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure d'impact ISR, et d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur <https://www.aurisgestion.com>.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, et dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP est investi en produits monétaires euros, obligations à court et moyen terme euro, obligations convertibles euro et en actions, en maîtrisant la volatilité et en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Les émetteurs monétaires, obligataires et convertibles sont sélectionnés selon l'approche extra financière « Satisfaction Client » (Process ROC) dans l'univers éligible, en excluant les entreprises dont le score ROC est trop faible afin de réduire les potentiels effets négatifs, selon l'objectif "do not harm". tel que défini par l'Investment Management Project (IMP). Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernées par cette analyse.

Pour la part en actions, la stratégie d'investissement est opportuniste et consiste à :

- Sélectionner les entreprises des pays de l'Union Européenne, du Royaume Uni, de la Suisse, de la Norvège et des Etats Unis, leaders en termes de satisfaction client ou celles qui ont un actif client suffisamment solide pour générer une croissance et une rentabilité forte grâce au pricing power, à la recommandation et à la fidélité.
- et mettre en place des stratégies de rendement en sélectionnant celles dont la valorisation est raisonnable et en investissant sur ces actions principalement de grandes et moyennes capitalisations, soit directement, soit au travers , des stratégies d'options, ou d'actions associées à des options (principalement des ventes de call), afin de limiter le risque de façon convexe.

Le fonds est exposé :

- de 50% à 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euros d'émetteurs publics et privés, des pays de l'OCDE et / ou de l'UE. notés par les agences de notation ou par la société de gestion. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure. Ces émetteurs sont sélectionnés selon l'approche extra-financière « satisfaction client » (Process ROC). La durée de vie maximum est de 6 ans pour minimiser le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt.
La fourchette de sensibilité de la poche taux est de 0 à 5.
- de 0% à 15% de l'actif net en actions de toute capitalisation des pays l'Union Européenne, Suisse, Norvège, UK, US et tous secteurs économiques et en indirect. Le poids des petites capitalisations inférieures à 1 milliard sera limité à 3% et indirectement ,dans la limite de 10%à travers des OPC investi sur des actions des pays de l'OCDE et/ou UE.
- de 0% à 10% de l'actif net en obligations convertibles libellées en euro des pays de l'OCDE et/ou UE (le fonds s'interdit d'intervenir sur des obligations convertibles contingentes.). Les obligations convertibles seront obligatoirement notées selon le process de la Société de gestion. L'entreprise sous-jacente sur laquelle porte l'émission sera sélectionnée selon l'approche extra financière « satisfaction client » (Process ROC) appliqué aux obligations et instruments du marché monétaire.
- de 0 à 10% de l'actif net au risque de change.

Dans la limite de 30% de l'actif net du fonds, le fonds pourra s'exposer à des instruments de taux, des obligations convertibles classés en titres spéculatifs. En cas de notation nonéquivalente entre agences reconnues, et sauf avis de la société de gestion, la meilleure notation est retenue. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE ou en fonds d'investissements à vocation générale ouverts à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Ils seront labellisés ISR et/ou intégreront des approches extra financières.

Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des instruments dérivés (options, futures, swap et change à terme) des marchés réglementés et de gré à gré et des titres intégrant des dérivés, bons de souscription et obligations convertibles cotés sur un marché réglementé dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, au risque action, au risque de crédit, au risque de change sans rechercher de surexposition.

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 8. Ce fonds dispose du label ISR.

La société de gestion ne dépend pas de manière exclusive et systématique des notations des agences de notation mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres entrant en portefeuille.

Affectation des revenus : Capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Tous souscripteurs. Le fonds peut servir de support aux contrats d'assurance vie en unités de compte. Le fonds est destiné à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel fonds, c'est-à-dire le risque des obligations et des marchés actions. Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels. Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 157 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.aurisgestion.com/fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible Risque le plus élevé

 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 2 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		2 ans EUR 10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 510 -14.9%	EUR 8 840 -6.0%
Défavorable ¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 640 -13.6%	EUR 9 070 -4.8%
Intermédiaire ²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 040 0.4%	EUR 9 940 -0.3%
Favorable ³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 870 8.7%	EUR 11 200 5.8%

¹ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mars 2018 et mars 2020.

² Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre août 2016 et août 2018.

³ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2022 et septembre 2024.

Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	EUR 360	EUR 531
Incidence des coûts annuels (*)	3.6%	2.6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.3% avant déduction des coûts et de -0.3% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu’elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l’entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d’entrée	Jusqu’à 2.00% du montant que vous payez au moment de l’entrée dans l’investissement.	Jusqu’à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l’année dernière.	EUR 135
Coûts de transaction	0.25% de la valeur de votre investissement par an. Il s’agit d’une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 25
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance ne s'applique à ce produit.	N/A

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l’argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 2 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché. Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré à la bourse de Paris , à l'exception des jours fériés légaux en France. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 157 Boulevard Haussmann, 75008 PARIS
Site web: www.aurisgestion.com
contact@aurisgestion.com

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l’AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l’AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ».

Autres informations pertinentes

D’autres documents d’information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 157 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com. Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du produit ou de votre conseiller fiscal. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d’un contrat d’assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l’entreprise d’assurance sont présentées dans le document d’informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d’assurance conformément à son obligation légale. Les performances passées au cours des 10 dernières années et les derniers scénarios de performances sont disponibles sur le site internet AURIS GESTION.